

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 12 (1905)

Artikel: Relations entre Lamartine et Xavier Kohler

Autor: Kohler, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549674>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RELATIONS

ENTRE LAMARTINE ET XAVIER KOHLER

La dernière période de la vie de Lamartine fut des plus pénibles pour l'auteur des *Harmonies*. Aux prises avec des difficultés financières que son travail acharné ne parvenait pas à surmonter, abandonné de ceux-là même auxquels il avait, dans ses moments de bonne fortune, rendu les plus inappréciables services, Lamartine n'avait d'autres consolations que celles que lui donnaient ses abonnés au *Cours familier de littérature*, publication commencée au début de l'année 1856.

C'est à cette époque que remonte l'échange de correspondances assez éloignées, il est vrai, entre Lamartine et Xavier Kohler, dont l'âme si douce et si sensible sympathisait aux malheurs du grand poète français et cherchait, dans la faible mesure de ses ressources restreintes à apporter à ces infortunes, avec une discrétion et des égards touchants, des adoucissements plus appréciables par la bonté du cœur qui les dictait, que par l'importance qu'ils représentaient.

Abonné au *Cours familier de littérature*, X. Kohler reçut de Lamartine à la fin de la première année d'existence de cette publication, une lettre toute empreinte de gratitude envers les lecteurs du *Cours* et renfermant une discrète invitation au renouvellement de l'abonnement pour 1857 et un appel en vue du recrutement de nouveaux abonnés.

Voici cette lettre datée de Paris, rue de Ville l'Evêque,
1^{er} décembre 1856.

Le 1^{er} décembre 1856,

Monsieur,

Mes abonnés ne sont pas pour moi un public, ils sont une famille d'amis.

Je n'ignore pas que la bienveillance personnelle a eu plus de part que la curiosité littéraire à votre abonnement.

Je ne m'en humilie pas, je me glorifie.

J'aime mieux la cordialité que la gloire.

Si le désir de concourir utilement à mon travail a été en effet pour beaucoup dans votre souscription de 1856, j'ose vous prier franchement et personnellement de la continuer pour 1857. Dans une publication à fonder, les frais de la première année dévorent le prix de l'abonnement ; vous le savez.

L'abonnement de 1857 part du 1^{er} janvier prochain puisque j'ai livré les douze entretiens ou les deux volumes promis pour 1856.

En vue de vous faciliter le réabonnement, j'ai pris les mesures (1) qui simplifient le mieux vos rapports avec moi. Vous les trouverez énoncées dans la note imprimée jointe au dernier entretien.

Soyez assez bon, Monsieur, pour m'adresser le plus tôt possible votre réponse afin de m'éviter les frais très onéreux d'impression et de poste inutiles et quelle que soit cette réponse, croyez que votre nom, inscrit sur mes listes restera à jamais aussi gravé par la reconnaissance dans mon cœur.

LAMARTINE.

A la fin de 1857, nouvel appel de Lamartine à ses abonnés, appel non moins touchant que l'était le premier :

Paris, 2 décembre 1857.

Particulière

Monsieur,

Mes rapports avec mes abonnés, parmi lesquels j'ai le bonheur de compter une véritable famille d'amis, ont toujours été à cœur ouvert. Je ne leur ai point caché mes labeurs et mes efforts pour satisfaire honora-

(1) Ces mesures dont parlent Lamartine consistaient en un billet de 20 fr. à souscrire par l'abonné à l'ordre de M. de Lamartine et payable à présentation.

blement à d'immenses devoirs par un immense travail. Je ne leur cache pas davantage que le poids de ces devoirs pèse principalement sur cette fin d'année.

Tous les entretiens de l'année 1857 formant les *troisième et quatrième* volumes du *Cours familier*, vous ont été servis par le courrier d'hier.

J'ose vous prier, Monsieur, en considération des circonstances personnelles ci-dessus et aussi pour le service plus prompt et plus régulier des entretiens de 1858, de vouloir bien (si cela entre dans vos intentions et dans vos convenances) faire acquitter avant le 25 de décembre courant, le montant de votre abonnement de 1858, soit directement au bureau soit en un mandat de poste, soit en m'adressant l'engagement ci-joint signé de vous.

J'aime à compter, Monsieur, sur votre obligeant empressement comme vous pouvez compter sur ma reconnaissance.

LAMARTINE.

Le XXXV^e Entretien du *Cours familier de littérature* (novembre 1858), renferme une explication très franche de Lamartine à ses abonnés sur sa situation financière critique. Nous en reparlerons plus loin, mais nous avons tenu à signaler ici l'explication en question pour suivre l'ordre chronologique de la correspondance que nous reproduisons.

L'Entretien de décembre qui a paru le 29 novembre 1858 annonçait pour le mois de janvier 1859 une étude « sur la peinture, considérée comme littérature des yeux et sur le peintre Léopold Robert, ce Werther du pinceau ». Lamartine avait-il connu Léopold Robert au cours d'une excursion dans les montagnes neuchâteloises en 1813? (1) Son travail renferme une description du village de La Chaux-de-Fonds, au commencement du XIX^e siècle. A cette époque, le grand centre industriel moderne ne comptait qu'une auberge où « l'on servait au voyageur du laitage, du pain bis, des œufs, du vin de Neuchâtel » et d'où l'hôtesse indiqua du doigt à Lamartine, « le chalet isolé sur un des plateaux », le toit de la maison de l'horloger où était descendu Léopold Robert.

Cet entretien sur Léopold Robert donna à Xavier Kohler occasion de nouer des rapports plus intimes avec

(1) A. de Lamartine par lui même, 1790-1847.

Lamartine. Le professeur de Porrentruy connaissait Léopold Robert par les renseignements intimes que lui avait fournis son ami Oscar Nicolet, un parent, sauf erreur, de l'auteur du tableau des *Moissonneurs*.

Après avoir pris connaissance de l'Entretien de Lamartine sur Léopold Robert, X. Kohler dut adresser à l'auteur du *Cours familier*, des détails inédits sur la vie et les œuvres du peintre neuchâtelois. Quels étaient ces renseignements? Nous l'ignorons. Mais Lamartine accusa réception de sa lettre à X. Kohler par le billet suivant où Lamartine exprime ses regrets d'avoir reçu trop tard les détails sur Léopold Robert.

Lettre sans date. Celle du timbre postal de Paris est du 26 décembre 1858, celle du timbre postal de Porrentruy est du 27 décembre.

Monsieur,

Accablé de soucis et de lettres, je trouve la vôtre si remarquable que je ne puis résister au plaisir de vous en remercier. Mais ces charmants détails arrivent trop tard. Ils enrichiront mes autres éditions.

Mille remerciements.

LAMARTINE.

* * *

Nous sommes à la fin de l'année 1858. Lamartine attristé du peu d'écho que rencontrait en France la souscription que des amis bienveillants avaient entrepris de faire pour sauver le glorieux littérateur des embarras financiers qui l'étreignaient, harcelé d'autre côté par ses créanciers impatients, Lamartine, disons-nous, éprouve le besoin de confier son chagrin et sa peine aux abonnés de son *Cours familial de littérature*, pour lui, les seuls et derniers amis fidèles qu'il possède, puisqu'ils ne l'ont pas abandonné dans ses revers. Nous copions quelques passages de ces pages émues que nos lecteurs ne parcourront pas sans éprouver, eux aussi, ce sentiment de tristesse que fait naître en toute âme sensible, le spectacle de grands revers succédant brusquement à des jours de fortune, d'abondance et de félicité que l'on croyait volontiers sans mélange.

C'est le moment, écrit Lamartine (1) de répondre aux bruits plus ou moins sincères, plus ou moins malveillants, qu'on a fait courir sur la cessation probable de cette publication. Ces bruits n'ont pas le moindre fondement ; jamais ce travail ne fut plus cher à mon esprit, et, j'ajoute, plus nécessaire à mon existence. Mon seul patrimoine au soleil aujourd'hui, c'est ma plume. Me l'enlever, ce serait m'enlever l'outil de mon honneur, l'instrument de ma libération.

Ces rumeurs sont nées à l'occasion de la souscription nationale qui porte mon nom. Des amis (jamais assez remerciés) qui présumaient trop bien de moi et du public, avaient cru pouvoir tenter, avec mon plein consentement, cet appel à l'intérêt de la nation, appel glorieux quand il est entendu, pénible quand il trouve les contemporains sourds. Ces amis espéraient libérer ainsi, pour l'âge où l'on doit liquider sa vie comme sa fortune, mon patrimoine obéré par des causes tout à fait étrangères à celles que la malveillance ou l'ignorance supposent. Il faut m'expliquer complètement à cet égard avec ces correspondants littéraires les plus affectionnés et les plus constants de mes lecteurs : ce sont mes abonnés à ces Entretiens. Je leur dois vérité, car je leur dois confiance. Cette vérité, la voici :

Plusieurs causes, que je ne puis pas toutes énumérer ici, ont concouru à aliéner de moi le cœur de ma patrie au moment où j'aurais eu besoin d'un mouvement soudain et sympathique de ce cœur.

J'aurais tort de m'étonner pourtant, en y réfléchissant, de cette indifférence ; c'était naturel ; quand on demande justice en faveur de son pays, le crime impardonnable c'est de vivre. La mort seule absout de certains services comme de certaines célébrités. Il faut savoir mourir à propos. Je n'ai pas eu cette bonne fortune, quoique j'aie tout fait pour la rencontrer à son heure et à sa place ; mais Dieu, le maître du premier jour, est le maître du dernier. Attendons.

Puis Lamartine parle de ses calamités privées et repousse l'accusation de dissipation qui lui fut adressée :

Ma fortune, continue Lamartine, plus apparente que réelle, n'a jamais été très grande. On serait étonné si j'exposais ici la modicité des patrimoines que j'ai reçus de mes pères, défaillance faite de leurs charges. Je n'ai rien dévoré, quoi qu'en disent en chiffres emphatiques les déclamateurs contre mes prétendues somptuosités. Tous mes meubles, de luxe soi-disant asiatique, réunis, n'égaleraient pas, à beaucoup près, la valeur du plus modique mobilier d'un appartement d'habitué de la bourse de la rue Vivienne ou de la rue Richelieu. Où sont donc

(1) *Cours familier de littérature*. XXXV^e Entretien. Novembre 1858.

les monuments de mon opulence ? Où sont donc mes usines à dix mille marteaux ? Je n'ai jamais mis dans toute ma vie qu'une pierre sur une pierre, et c'était pour marquer la place de deux tombeaux !

Lamartine réfute ensuite ceux qui lui reprochent d'avoir exercé une trop large hospitalité.

Ils ne savent pas que cette hospitalité même dont ils me font un crime, est un impôt personnel et inévitable sur la célébrité bien ou mal acquise. Il y a certains noms qui obligent.

Lamartine a reçu dans un an jusqu'à *dix mille* de ces lettres écrites avec des larmes et qu'il ne pouvait laisser sans réponses. Puis sont venues des années désastreuses pour les vignobles. Il dut s'obérer davantage encore pour nourrir environ cinq cents ouvriers de la terre, sans pain.

Pour parvenir à surmonter la charge des intérêts exorbitants qu'il avait à payer annuellement, Lamartine tenta d'y suffire à force de travail. Ce travail rapporta d'abord libéralement son salaire.

Mais les événements transforment la scène ; la main se lasse, le public se rassasie, les ennemis dénigrent : qui dit public dit hasard ; le métier d'hommes de lettres n'est qu'un jeu de dé avec l'opinion. Ce travail enivre et ne nourrit pas. On compte les produits, on ne compte pas les frais, les déceptions et les mécomptes.

Enfin à cette série de revers Lamartine ajoute les deux crises financières de 1856 et 1857 qui achevèrent sa ruine.

Lamartine possédait de grandes propriétés qui lui coûtaient énormément et dont le revenu était fort minime. D'aucuns lui avaient demandé pourquoi il ne vendait pas ses terres. Lamartine explique ainsi l'absence d'acquéreurs, bien qu'il ait fait, pour en trouver, le nécessaire.

Je ne vendais pas, écrit Lamartine, et je ne vends pas, parce qu'il ne s'est pas présenté en dix ans et qu'il ne se présente pas même aujourd'hui, un seul acquéreur. Comment vendre sans acheteurs ? Ces terres sont affichées partout et tous les jours ; eh bien ! mes ennemis et mes amis peuvent interroger à cet égard tous les notaires de Paris, de Lyon, de Mâcon, de France, chargés de vendre ces propriétés, même à perte ; ces honorables officiers publics répondront unanimement qu'ils n'ont pas reçu une offre d'un centime pour ces terres évaluées par les estimateurs

les plus consciencieux à une valeur qui dépasse deux millions. Ce fait qui semble incroyable, est cependant vrai ; je consens à toute espèce de démenti si l'on peut me prouver que j'ai reçu une offre quelconque pour ces deux millions et demi de valeurs mortes dans mes mains.

J'ai eu de la peine à comprendre moi-même ce phénomène de la mise en vente pendant dix ans à grandes pertes pour moi, à grands bénéfices pour les acquéreurs, sans qu'un seul capitaliste fût tenté par ces bénéfices.

A la fin je m'en rends compte et voici comment :

Ces acheteurs, en effet, ne peuvent se rencontrer que parmi des capitalistes bienveillants pour moi ou parmi des capitalistes hostiles ou avides, à l'affût des fortunes qui croulent pour en accaparer à rien les débris.

Si ce sont des capitalistes bienveillants, ils ne veulent à aucun prix acheter mes propriétés ni mes demeures.

Ils ne le veulent pas, premièrement parce qu'il en coûterait de me déposséder.

Secondement, parce que même en me payant ces terres à des prix de faveur, ils passeraient très injustement pour avoir bénéficié de ma ruine.

Troisièmement, enfin, parce qu'il n'est pas toujours agréable à une famille investie de la considération locale la mieux méritée de succéder à un nom malheureusement célèbre dans les demeures ébruitées, sinon illustrées, par ce nom. Il y a là entre le modeste demi-jour du nouveau possesseur et la célébrité du dépossédé, un contraste qu'on n'aime pas à subir pour soi ni pour ses enfants. Je ne me compare pas, à Dieu ne plaise ! à Voltaire ou à Jean-Jacques Rousseau ; mais demandez aux possesseurs de Ferney ou des Charmettes s'ils n'aimeraient pas mille fois mieux avoir succédé, dans ce château ou dans cette chaumière à des hôtes sans noms, que d'être assiégés à chaque heure de l'année, au seuil de ces demeures, par ces pèlerins importuns du génie ou de la célébrité.

Si ce sont, au contraire, des capitalistes hostiles et avides, ceux-là se présenteront encore moins pour acheter mes domaines à l'amiable. Ils attendront avec la patience infatigable de la spéculation, l'heure de ces ventes forcées, de ces encans par autorité de justice, dans l'espoir d'avoir ces millions de terre pour une poignée de papier.

Ainsi enfermé dans ce dilemme de la bienveillance ou de la malveillance des acquéreurs, je reste cloué à la terre comme à l'instrument de mon supplice, sans que ni amis ni ennemis consentent à me décharger de ce brillant et mortel fardeau !

Ne m'accusez donc pas de ne pas vouloir vendre. Je ne puis pas vendre, voilà la triste vérité ; et si vous ne me croyez pas, essayez de me faire une offre, et accusez-moi en pleine opinion publique si je la refuse !

C'est pour sortir de cette impasse, entre des créanciers qui pressent et des acheteurs qui s'éloignent, que mes excellents amis ont ouvert une souscription dont le succès aurait été pour moi un honneur et pour d'autres un salut. Cette souscription, à l'exception d'un petit nombre de cœurs

d'or dont les noms se confondront à jamais avec le mien, ayant été jusqu'ici dérisoire ou insuffisante, que me reste-t-il ? Il me reste l'option entre la ruine de mes créanciers ou un redoublement de travail.

C'est ce dernier parti que je devais choisir et que je choisis : — Mourir à la peine ! comme dit le peuple. Cette mort est honorable quand la peine a un noble but. En est-il un plus honnête que de se sacrifier au salut de ceux dont on répond sur son honneur ?

Bien loin de me croiser les bras dans une oisiveté digne ou indigne, *l'otium cum dignitate* (c'est le travail, selon moi, qui est la vraie dignité), je vais pendant toutes les années saines que Dieu me laisse, redoubler d'étude et de zèle pour continuer, en l'améliorant, l'œuvre du *Cours familier de Littérature*, œuvre que j'ai entreprise avec votre appui. Cet appui que vous m'avez généreusement prêté depuis trois ans, je ne le mendie pas, je le désire ; je le provoque même parce qu'il est nécessaire à d'autres que moi. Chaque lecteur bénévole de ce cours est un ami auquel je voue un battement de mon cœur reconnaissant ; chaque nouveau lecteur qu'il pourra s'adjointre parmi les amis des lettres sera une souscription indirecte que je me glorifierai de lui devoir.

La littérature ne fait pas acceptation de parti ; je suis sorti tout entier de la politique, et la France m'apprend assez à n'y rentrer jamais. On m'a reproché souvent, dans des jugements sur ma vie, de n'avoir pas été assez ambitieux ! On se trompe ; j'avais l'ambition de la reconnaissance ; j'ai manqué mon but : n'en parlons plus. Cependant, qui que vous soyez, amis ou ennemis, mais hommes de cœur, sachez-le bien, vous ne m'enlèverez pas la conscience de vous avoir *aidés pendant vos tempêtes*. Eh bien ! je vous dis aujourd'hui, sans présomption comme sans mauvaise honte : *A votre tour aidez-moi* Vous pouvez être grands, vous ne serez que justes ! LAMARTINE. (1)

Un appel aux admirateurs de Lamartine, rédigé sous une forme sans doute appropriée au milieu duquel il s'adressait avait été lancé, dans nos districts jurassiens, par X. Kohler qui avait saisi l'occasion que lui donnait l'Entretien sur Léopold Robert pour attirer l'attention des Jurassiens lettrés sur le sort malheureux et intéressant du poète de *Jocelyn*. Lamartine remercie X. Kohler de l'appui qu'il lui a prêté en la circonstance et dans la lettre ci-dessous du 13 mars 1859, en lui exprimant sa gratitude, le poète charge encore notre compatriote d'intéresser un notaire de Bâle, M. Lex, à la vente de ses immeubles.

Mais en Suisse pas plus qu'en France, Lamartine ne de-

(1) *Cours familial de Littérature*, novembre 1858.

vait trouver de capitalistes désireux d'acquérir des fonds de terre qui lui étaient à charge.

Monsieur,

Je lis votre admirable et touchant article sur mon esquisse de Léopold Robert. Cette lettre et cet appel respirent un sentiment d'amitié qui fait ma consolation et ma vengeance dans mes revers immérités et dans les calomnies dont mon pays m'abreuve. La justice est sur les hauts lieux. Vous me rendez bien plus que justice. Votre appel à mon secours retentit dans mon cœur blessé. Si vous voulez qu'il soit entendu dans vos montagnes, ouvrez une ou deux listes où les noms bienveillants puissent s'inscrire dans vos colonnes. C'est le seul moyen et je vous l'indique parce que si dans trois mois la France n'a pas mieux répondu à l'appel jusqu'ici vain de mes amis, mes créanciers vont sévir et je ne leur survivrai pas en France.

Mes biens valent deux fois plus que mes dettes, mais par une délicatesse funeste pour mes créanciers, personne ne veut les acheter.

On trouverait peut-être des acquéreurs capitalistes à Bâle.

Voyez ce qui pourrait être fait de ce côté ; M. Lex de Bâle pourrait vous éclairer à ce sujet. Je l'ai connu.

Tout à vous et bien reconnaissant.

LAMARTINE.

Paris, le 13 mars 1859.

(43 rue Ville l'Évêque).

Xavier Kohler remplit le mandat dont le chargeait Lamartine. Il écrivit à M. Lex, à Bâle, et en reçut la réponse suivante :

F. J. LEX
ancien notaire
à BALE

Bâle, le 18 mars 1859.
Monsieur Xavier Kohler
Professeur au collège
Porrentruy.

Monsieur,

Je viens répondre à la lettre que vous avez bien voulu écrire à mon patron en ce moment à Strasbourg par suite d'une opération de la cata-racte qu'il s'est fait faire à son (sic) œil gauche.

Malheureusement, je ne puis vous donner aucun espoir de trouver sur notre place des amateurs pour les propriétés de M. de Lamartine. Nos gros bonnets n'ont pas de goût pour ces sortes d'acquisitions. Ils n'achètent des biens que dans leur pays.

Si j'avais la désignation exacte de ces propriétés et le plus juste prix,

il serait possible que mes relations avec la France me permettent de découvrir un acheteur. Mais ce sera assez difficile, M. de Lamartine ayant déjà donné trop de publicité à son intention de vendre, par la voie des journaux sans avoir réussi. Néanmoins, si l'on veut m'en charger spécialement et m'assurer un courtage, je ferai des démarches.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

p. F. J. LEX :
Hæfelingen.

X. Kohler a fait part à M. de Lamartine de l'insuccès de sa démarche auprès du notaire bâlois M. Lex.

A la fin de l'année 1860, le mandat habituel qu'envoyait Lamartine à ses abonnés pour être revêtu de leur signature et être remis plus tard à l'encaissement, n'étant pas arrivé, X. Kohler écrivit à mi-février à M. de Lamartine pour lui rappeler cet oubli et saisir l'occasion de lui annoncer le manque d'emprise de nos hommes d'études du Jura à répondre à l'appel à eux adressé de venir en aide à M. de Lamartine. L'auteur de la lettre avait joint au prix de l'abonnement au *Cours familier de littérature* une « chétive offrande » personnelle.

Xavier KOHLER à M. de LAMARTINE

Porrentruy, le 15 février 60.

Monsieur,

N'ayant pas reçu avec les numéros de décembre le mandat à remplir pour solder l'abonnement aux *Entretiens littéraires*, je vous adresse un Bon sur Paris. Outre le prix de l'abonnement il porte le montant de ma chétive offrande pour la souscription.

J'ai éprouvé un vif regret à voir n'amener aucun résultat l'appel que j'avais fait le printemps dernier. Plusieurs personnes m'avaient promis une offrande et ne m'ont rien adressé. La mort a frappé ou l'absence a éloigné des amis sur le concours desquels je comptais le plus. Si mes efforts aboutissent encore, je vous en ferai part.

J'avais cet automne chargé un ami de remettre chez vous mon modeste recueil de vers *Alperoses* (1); je prends la liberté de vous offrir

(1) Ces vers que Xavier Kohler dédiait à Lamartine nous sont en partie conservés ; c'étaient les premières inspirations du poète jurassien pour le grand poète français dont Kohler était un des fervents admirateurs.

aujourd'hui quelques vers écrits sous la dictée du cœur. Veuillez les accueillir avec cette indulgente bonté dont vous ne vous êtes jamais départi envers les profanes amis des lettres.

Veuillez agréer, M.

Xav. KOHLER.

Le 8 mars 1860, Lamartine accuse réception de la lettre et de l'envoi de Xavier Kohler. Ce bout de billet est très court, tracé rapidement et d'une écriture difficilement lisible.

Monsieur,

Il n'y a pas de chétive offrande, quand elle vient d'un tel cœur.

Submergé d'affaires et de tristesses, je n'ai que le temps de vous dire que je ne suis pas ingrat.

LAMARTINE.

Les deux dernières lettres que nous avons encore de Lamartine ne présentent d'autre intérêt que celui du souci de l'auteur des *Entretiens*, de recevoir à l'échéance de décembre le prix de l'abonnement pour l'année suivante.

Malgré leur but commercial, ces lettres sont des confidences qu'on ne relit pas sans émotion.

Paris, 4 janvier 1863.

Monsieur,

Dans l'œuvre laborieuse que j'ai entreprise de payer intégralement à des créanciers légitimes et dévoués une dette disproportionnée aux forces d'un particulier à l'aide de mes biens vendus ou engagés et de mon travail, mes abonnés ont été ma providence et la base de ma confiance. Je suis dans la crise ; je touche au succès si vous ne m'abandonnez pas à la perte si vous m'abandonnez ; ne m'abandonnez pas, et grâce à vous dans moins de deux ans, j'aurai satisfait à mon devoir et vous à votre affection.

Al. de LAMARTINE.

* * *

Paris, 7 décembre 1863.

Monsieur et ami,

Vous avez appris mes irréparables malheurs. Ces catastrophes domestiques ont retardé de trois mois le service de mes entretiens ; maintenant les 12 numéros vous sont livrés. Je travaille malgré la douleur, pour ceux à qui je dois ma vie tout entière. Aidez-moi, si vous le pouvez, en me renvoyant avant le premier janvier, l'engagement ci-joint pour 1864.

A vous de reconnaissance et d'amitié éternelle.

Al. de LAMARTINE.

LAMARTINE INTIME

• • •

Après avoir parlé des dernières années de Lamartine, de ses chagrins, de ses misères ; après avoir constaté combien ce grand écrivain était reconnaissant envers ceux qui cherchaient à l'obliger, disons encore un mot du poète à l'époque où la fortune capricieuse lui souriait et où il pouvait librement donner cours aux élans charitables de son cœur.

Nous avons vu combien Lamartine était timide lorsqu'il devait demander l'appui d'autrui, nous verrons combien il était généreux, désintéressé, lorsque l'opulence était son partage et combien il avait un plaisir intime et doux à donner de préférence aux humbles, aux pauvres.

Les quelques anecdotes que nous avons recueillies dans une étude sur Lamartine et que nous prenons la liberté de reproduire ici dépeindront le grand écrivain chez lui, déployant en toute liberté les trésors de son cœur et de sa bourse, en faveur de chacun (1).

Lamartine avait un domicile à Paris, rue de la Ville l'Evêque et une retraite préférée par dessus tout à Saint Point.

Chaque année, après avoir pourvu aux échéances et aux tracas, il partait de Paris, soulagé, comme allégé d'un lourd poids et il passait l'automne à Saint Point.

Lamartine, en sa retraite, vivait d'une vie très simple. Levé avant le jour, il allumait lui-même sa lampe et son feu, et se mettait à son travail, car il aimait cette heure matinale, tranquille et propice où personne ne le troublait dans ses occupations. C'est de ce travail matinal que sont nées les *Méditations* et les *Harmonies*.

La raison pour laquelle Lamartine travaillait alors que tous les siens reposaient encore est compréhensible, lorsqu'on saura qu'à partir de huit heures du matin, sa porte

(1) Mélanges littéraires. Lamartine chez lui, par Adrien Paul, 1878.

était assaillie de solliciteurs qui savaient d'avance ne pas devoir tendre la main en vain.

Le curé venait demander du pain pour ses pauvres, des remèdes pour ses malades ou des livres pour son école. Le maire, brouillé avec le code, faisait appel au législateur qu'il avait sous la main pour l'interprétation d'une ordonnance qui l'embarrassait. Puis ensuite venait la longue théorie des voisins, des vigneron, des fermiers. Ceux-ci demandent un conseil, ceux-là un secours en argent ou la réduction d'un fermage. Et tous s'en vont satisfaits. Saint Point était le lieu de repos de Lamartine, comparé à la rue de Ville l'Evêque où le travail était incessant, comme l'étaient les inquiétudes et les besoins de chaque jour.

Rue de la Ville l'Evêque, le poète ne se donnait congé que le dimanche, et quel congé ! Ce jour-là, il ouvrait à tout le monde sa porte et sa bourse. Sur sa cheminée se trouvaient deux sébiles ; l'une contenait de l'or, l'autre de l'argent. Et les solliciteurs d'accourir. Lamartine donnait sans compter ; il avait ce que l'on pourrait appeler, si on ose le dire sans offenser la mémoire de Lamartine, la démence de la charité.

Voici, recueilli de divers côtés, le récit de quelques-unes des audiences familières du dimanche : les jours de charité.

Dès l'entrée, d'un geste gracieux, Lamartine tendait lui-même la main au visiteur, connu ou inconnu comme pour lui donner l'exemple et lui adoucir l'amertume d'une démarche pénible.

Il donnait à tout venant et quand sa bourse était vide, il empruntait.

Ses émoluments de membre du gouvernement provisoire, il les distribuait aux écrivains pauvres, spontanément, sans être sollicité, et cela avec des lettres charmantes qui doublaient le prix du bienfait.

— Si j'avais cent francs, s'écrie un jour Lassailly devant le poète, je serais véritablement heureux.

— Tenez, répond Lamartine, soyez-le dix fois. Et il lui en donna mille.

Voici une autre anecdote connue :

Depuis longtemps, Lamartine n'avait plus qu'une voiture au mois. Son rêve était d'avoir un *poney-chaise* et un

cheval à lui : mais cette acquisition devait coûter 3000 francs ! Comment réunir une aussi grosse somme sans faire tort aux aumônes courantes ? Le grand enfant songe à faire une *cachette* ; oui c'est cela, en un petit coin obscur et profond, d'un accès gênant, où il jettera, de temps en temps quelques louis qu'il se sera dérobés à lui-même... Très bien, mais il aurait déjà dû se dérober le souvenir de l'endroit où gisait cette épargne... Un dimanche matin, une pauvre femme arrive jusqu'à lui, et se jette à ses pieds, avant qu'il eût eu le temps de l'en empêcher... elle a sept enfants, la huche est vide, le mobilier est saisi, — on vendra demain — les petits coucheront sur le seuil d'une porte...

— Combien ? demande simplement Lamartine ému.

— Mille francs.

Les sébiles étaient déjà vides ou à peu près ; sur la cheminée, il ne restait plus de somme.

— La cachette, pensa le poète.

Il court à une armoire, il se penche, il fouille... les mille francs y étaient.

Cela se passait en présence de M. de la Guéronnière.

— Et votre voiture ? demanda ce dernier, après le départ de la mère affolée de joie.

— Clavel m'a recommandé l'exercice, répond Lamartine.

Clavel était le médecin de Lamartine.

* * *

Un matin, Lamartine s'aperçoit que son parapluie est à jour et qu'il pleut à travers ; il prévient un marchand du faubourg Saint-Honoré, qui lui envoie douze parapluies à choix.

Le maître étant occupé, on les laisse dans l'antichambre. Le soir il faisait beau ; quelques amis arrivent à pied. On cause jusqu'à minuit, heure à laquelle on songe au départ. La pluie tombait à torrents et pas de voitures ! pas de parapluies non plus. Comment faire ?

— Il doit y en avoir dans l'antichambre, dit le poète.

En effet, il y en avait douze ; mais quelques minutes plus tard, il n'y en avait plus.

Bah ! se dirent ceux qui les avaient emportés, il n'est pas à cela près ! c'est un souvenir de ce glorieux ami.

Il n'y en eut que trois qui revinrent au bercail.

* * *

Tandis que ces gaspillages — ainsi appellerions-nous ces générosités exagérées — se passaient, un fidèle de la maison de Lamartine, Dargand, résolut de mettre un holà aux dépenses. Aussi certain jour où la caisse avait été fortement mise à contribution, cet intendant sévère s'adressant au doux Lamartine, lui dit :

— Les poètes datent souvent leur premier chant de l'hôpital ; il paraît décidément que nous voulons changer tout cela et finir comme commencent les autres. Eh bien, non, morbleu, je m'y oppose, je m'insurge, je m'installe ici, je m'empare des clefs et il ne sortira plus un sou de la caisse sans ma permission.

M. de Lamartine se soumet, Madame aussi, charmés de n'avoir plus à souiller leurs belles mains au contact de ce vil métal. Dargand prend les clefs et va faire sa promenade habituelle aux Champs Elysées.

Une visite arrive, c'est une dame de la charité de la Madeleine, qui quête pour les pauvres.

— Dargand ! où est Dargand ? Que fait donc Dargand ? Mais Dargand est sorti.

— Vite un serrurier, dit M^{me} de Lamartine à Aurèle. On force la serrure.

La caisse contenait huit cents francs en billets de banque. M^{me} de Lamartine les plie délicatement et les glisse dans l'aumônière.

Le poète la suivait des yeux, il souriait et semblait lui dire :

— Une bonne idée, j'allais justement en faire autant.

Dargand, lui, était bien tranquille ; il avait les clefs dans sa poche. A son retour, il jeta feu et flamme et se démit de ses fonctions.

Décidément on ne se guérit pas de la bienfaisance.

* * *

Jamais Lamartine ne réduisit une note d'ouvrier, mais souvent il l'augmentait. Doux et sympathique au pauvre monde, il s'attachait par un premier bienfait et ne perdait plus de vue l'obligé. Pendant l'une de ses promenades matinales — pas bien longtemps avant sa mort — il passe sur le boulevard des Batignolles et aperçoit sur un terrain vague, pas loin du théâtre, une espèce de hangar en planches, lequel servait d'atelier à un ébéniste qui restaure les vieux meubles.

Il entre, il cause, il s'enquiert si l'ouvrage va bien, de ce que l'on gagne à peu près par jour, s'il a une femme, des enfants...

— Combien ce chiffonnier, demanda-t-il enfin ?

— Cent cinquante francs, répond l'ébéniste.

— Et ce secrétaire ?

— Cent vingt-cinq.

— Et ce petit meuble en bois de rose ?

— Cent quatre-vingts.

— C'est bien, dit Lamartine sans marchander, ayez l'obligeance de m'apporter tout cela à l'adresse que voici... Venez vous-même, je vous prie. Puis il remet sa carte et il part.

— Lamartine ! lit l'ébéniste stupéfait en suivant des yeux l'homme célèbre qu'il vient de recevoir dans sa pauvre échoppe. Le lendemain, Lamarlière — c'est le nom de l'ouvrier, — s'acheminait vers l'avenue d'Eylau en poussant une voiture à bras.

L'ébéniste place les meubles dans une antichambre, puis il est introduit dans le cabinet du poète.

— Asseyez-vous, mon brave, dit Lamartine, c'est très bien, j'aime l'exactitude... Quel dommage que je ne sois pas plus riche, j'aurais fait des acquisitions plus importantes, car vous me faites l'effet d'un travailleur honnête, intelligent, qui mérite d'être encouragé... ce sera pour une autre fois. A combien s'élève votre note ?

— A quatre cent cinquante-cinq francs, répond l'ouvrier, plus charmé encore de l'affabilité de l'acquéreur que de l'argent qu'il va palper.

— C'est bien, mon ami, en voici cinq cents. Oh ! gardez

le tout ! C'est bien le moins que je vous paye votre déplacement.

* * *

Le poète a acheté des meubles, c'est fort bien, mais l'histoire ne s'arrête pas là.

Ces meubles provenaient d'une vente après décès. Une pauvre veuve les avait vu saisir de chez elle, en pleurant, car elle les considérait comme des reliques de famille.

Or, un jour, quelques écus d'or viennent à luire dans sa bourse.

— Mes vieux meubles aimés, se dit-elle, si je pouvais les ravoir !

Elle court, elle s'informe ; de piste en piste, elle arrive chez Lamartine et lui présente son humble requête.

— Comment donc, madame, mais rien de plus juste. Ce culte des souvenirs ne peut que vous honorer. Faites prendre tout cela quand vous le voudrez.

Une chose inquiétait la veuve ; elle avait bien la somme déboursée ; mais le vendeur n'allait-il pas vouloir réaliser quelque bénéfice sur la rétrocession du marché. Un bénéfice ! La pauvre veuve ne connaissait guère Lamartine.

— Et ce sera combien, monsieur ! demanda timidement la veuve.

— Combien ? Mais je ne suis pas un marchand, moi, madame, quoique ce soit une très honorable profession, et meilleure que beaucoup d'autres... je n'ai pas l'habitude de vendre... quant à offrir c'est différent. Ces meubles étaient à vous, on vous les a pris, je vous les rends ; voilà tout. Trop heureux si vous voulez bien y rattacher un souvenir de plus.

Cette façon d'agir n'est rien, semble-t-il, et pourtant c'est tout. Mais, à ce compte-là, les mines du Klondicke n'y suffisaient pas !

* * *

Nous limitons ce petit travail à ces quelques souvenirs, trop heureux à notre tour, si les lecteurs y ont trouvé quelque plaisir.

A. KOHLER.

